

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### ÉLECTION 2021 DES MEMBRES À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE RÉGION **PAYS DE LA LOIRE**

---

### PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille seize, le 10 novembre 2021, à 16 heures 30

Vu :

1. Le code électoral,
2. Le code de commerce,
3. L'arrêté ministériel du 18 mars 2021 portant convocation des électeurs et au dépôt des candidatures pour l'élection des membres des chambres de commerce et d'industrie,
4. L'arrêté du préfet de région du 20 avril 2021 fixant le nombre et la répartition des membres de la CCIR Pays de la Loire pour la mandature 2021/2026,
5. Les procès-verbaux des commissions d'organisation des élections pour les membres des CCI Nantes Saint Nazaire, Maine-et-Loire, Mayenne, Le Mans Sarthe et Vendée.

Les procès verbaux mentionnés ci-dessus sont annexés au présent procès-verbal.

La commission de constatation du résultat des élections composée de :

- Monsieur Didier MARTIN, préfet de la Loire-Atlantique et de la région des Pays de la Loire ou son représentant ;
- Monsieur Jean BUREAU, représentant le président de la CCI Nantes Saint Nazaire ;
- Monsieur Jean-François GENDRON, le président de la CCIR ;
- Monsieur Christophe RONDEAU, représentant le président CCI Vendée ;
- Monsieur Noël PEYRAMAYOU, président de la CCI Le Mans Sarthe ;
- Monsieur Eric GROUD, représentant le président de la CCI Maine-et-Loire ;
- Monsieur Patrice DENIAU, Président de la CCI de la Mayenne.

Monsieur Alain SCHLESSER, directeur général de la CCIR, assure le secrétariat de la commission.

S'est réunie en séance publique, conformément aux dispositions de l'article R.713-27-2 du code de commerce **et a constaté l'élection à la CCIR** des candidats suivants :

**Le résultat est consigné, par catégorie et, le cas échéant par sous-catégorie, dans les tableaux comme suit.**

CANDIDATS CCIR PAYS DE LA LOIRE						CATÉGORIES					
TITULAIRE			SUPPLÉANT			COMMERCE		INDUSTRIE		SERVICES	
NOM	Prénom	Sexe (F/M)	NOM	Prénom	Sexe (F/M)	0-4 sal.	5 sal. et +	0-9 sal.	10 sal. et +	0-4 sal.	5 sal. et +
<b>CCI NANTES SAINT-NAZAIRE (18 membres – cf. arrêté visé au 4.)</b>						1	3	1	4	4	5
COSQUER	Nicolas	M	METIVIER	Rose	F	X					
SAUVAGE	Laurent	M	LEMONNIER	Nathalie	F		X				
MONNIER	Frédéric	M	BUTIN	Dominique	F		X				
MACE	Bertrand	M	LAMOUR	Beatrice	F		X				
BESNARD	Corinne	F	JOSSE	Renaud	M			X			
DANIELI	Chiara	F	LENORMAND	Yves-Olivier	M				X		
WODA	Pierre	M	FREVILLE	Valerie	F				X		
CHEPPE	Patrick	M	ROCHAT	Pascale	F				X		
BARON	Sophie	F	CALMELS	Henri-Bruno	M				X		
PRENAT	Cecile	F	CHARRIER	Mickael	M					X	
DUFOUR	Christian	M	DUVAL	Sabrina	F					X	
CLARET	Pascal	M	TAUPIN	Marie	F					X	
CHARTIER	Stéphane	M	MELKA	Pascale	F					X	
TRICHARD	Yann	M	HAUTE	Anne-Marie	F						X
DEROUAULT	Nicolas	M	BROCHARD	Anne	F						X
VERNAY	Laurence	F	MAURE	Denis	M						X
FRIOUX	Hugues	M	AUDRAIN	Mireille	F						X
QUERARD	Catherine	F	DURAND	Christophe	M						X
<b>MAINE ET LOIRE (9 membres – cf. arrêté visé au 4.)</b>						1	1	1	2	2	2
COUGÉ	Philippe	M	WINDELS	Sandrine	F	X					
MÉNARD	Marie	F	GAZEAU	Dominique	M		X				
BENOIT	Anne-Françoise	F	ARAM	Pascal	M			X			
GIFFARD	Edith	F	MARBACH	Laurent	M				X		
LELIÈVRE	François	M	HUMEAU	Anne-Céline	F				X		
BILLIARD	Matthieu	M	LUCIANI	Pascale	F					X	
REYNOUARD	Jean-François	M	BLANCHARD	Mathilde	F					X	
DAGORN	Catherine	F	NOYELLE	Gonzague	M						X
BESNIER	Philippe	M	GRELLIER	Hélène	F						X
<b>MAYENNE (4 membres – cf. arrêté visé au 4.)</b>						1		1	1		1
GERARD	France	F	MONTEBAULT	Norbert	M	X					
TUAL	Samuel	M	GOHIER	Hélène	F			X			
COATANEA	Erwan	M	PLANCHAIS	Nathalie	F				X		
HUNAUT	Eric	M	MOQUET	Camille	F						X
<b>SARTHE LE MANS (6 membres – cf. arrêté visé au 4.)</b>						1	1	1	1	1	1
BRACQ	Jean-François	M	ENGUEHARD	Nadine	F	X					

BOUttIER	Thierry	M	NOWIK	Muriel	F		X				
PEYRAMAYOU	Noël	M	RABINEAU	Lisa	F			X			
TREMBLAYE	Hervé	M	BOURDIN	Céline	F				X		
COCHET	Nathalie	F	KEMP	Arnaud	M					X	
LEBRUN	Anne		JOUANGUY	Jean-Jacques	M						X
<b>VENDEE (9 membres – cf. arrêté visé au 4.)</b>						1	1	1	3	2	1
TARROUCHE	Tarek	M	BARANGER	Clémentine	F	X					
GEORGER-MENEREAU	Sophie	F	PEIGNET	Christophe	M		X				
GOURDEL	Christophe	M	BOUSSEAU	Malika	F			X			
RINGEARD	Arnaud	M	DROUAULT-GOURMEL	Valérie	F				X		
BOURCIER	Hélène	F	AIRIEAU	Didier	M				X		
BROCHARD	Jean-François	M	RENNER	Sophie	F				X		
MORIN	Olivier	M	POIRIER	Lydie	F					X	
LIEGEON	Thierry	M	SUSSET	Nathalie	F					X	
RONDEAU	Christophe	M	GRELLIER-DRAPEAU	Mélanie	F						X

## CLOTURE DU PROCÈS-VERBAL



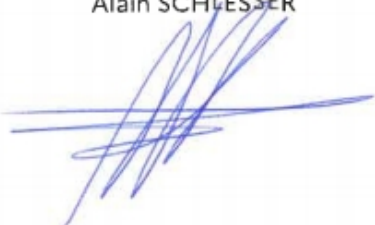
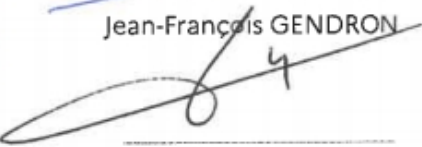



### OBSERVATIONS DE LA COMMISSION

Fait à NANTES le 10 novembre 2021 à 16h30 heures.

Une copie du procès-verbal et de ses annexes est transmise sans délai :

- au ministre en charge de la tutelle des CCI, à l'adresse suivante : [elections-cci.dge@finances.gouv.fr](mailto:elections-cci.dge@finances.gouv.fr) ;
- à CCI France, à l'adresse suivante : [ccielection2021@ccifrance.fr](mailto:ccielection2021@ccifrance.fr) ;
- à la chambre de commerce et d'industrie de région ;
- à chacune des chambres de commerce et d'industrie qui lui sont rattachées.

Les membres de la Commission d'Organisation des Elections :

Le président,	Les membres,	Le secrétaire,
	Jean BUREAU 	Alain SCHLESSER 
	Jean-François GENDRON 	
	Christophe RONDEAU 	
	Noël PEYRAMAYOU 	
	Eric GROUD 	
	Patrice DENIAU 